

L'offre de soins en dialyse en Corse



Remerciements à la coordination : M. BASTERI, J.C. DELAROZIERE, A.C. DURAND, G. IZAARYENE, S. PARRON
Document préparé par Florian BAYER, Malthilde LASSALLE, Christian JACQUELINET et Cécile COUCHOUD

La répartition de la population corse

Une population concentrée sur le littoral

Située au cœur du golfe de Gênes, l'Île de Beauté possède une géographie singulière qui organise en grande partie de son territoire et qui a un impacte sur l'offre de soins. Avant dernière en termes de superficie en France métropolitaine (8 680 km²), la Corse est la région la moins densément peuplée avec 34,5 habitants au km² pour un total de 299 200 habitants en 2007. Du fait de la géomorphologie particulière mélangeant insularité et reliefs marqués, la majorité de la population se localise sur les côtes comme le montre la carte ci-contre. L'intérieur des terres est très faiblement peuplé avec presque les trois quarts du territoire comptant moins de 10 habitants au km². Cela est particulièrement visible dans le Parc naturel régional de Corse s'étendant de Galeria à l'ouest de la région à Santène au sud en passant par Corte. Relativement lié à cette dernière observation, le caractère rural de la région est également très prégnant, avec 83% de la superficie considérée comme tel par l'INSEE. À l'inverse, la population est très concentrée, notamment sur le littoral, avec 43 % des habitants vivants sur environ 2 % du territoire.

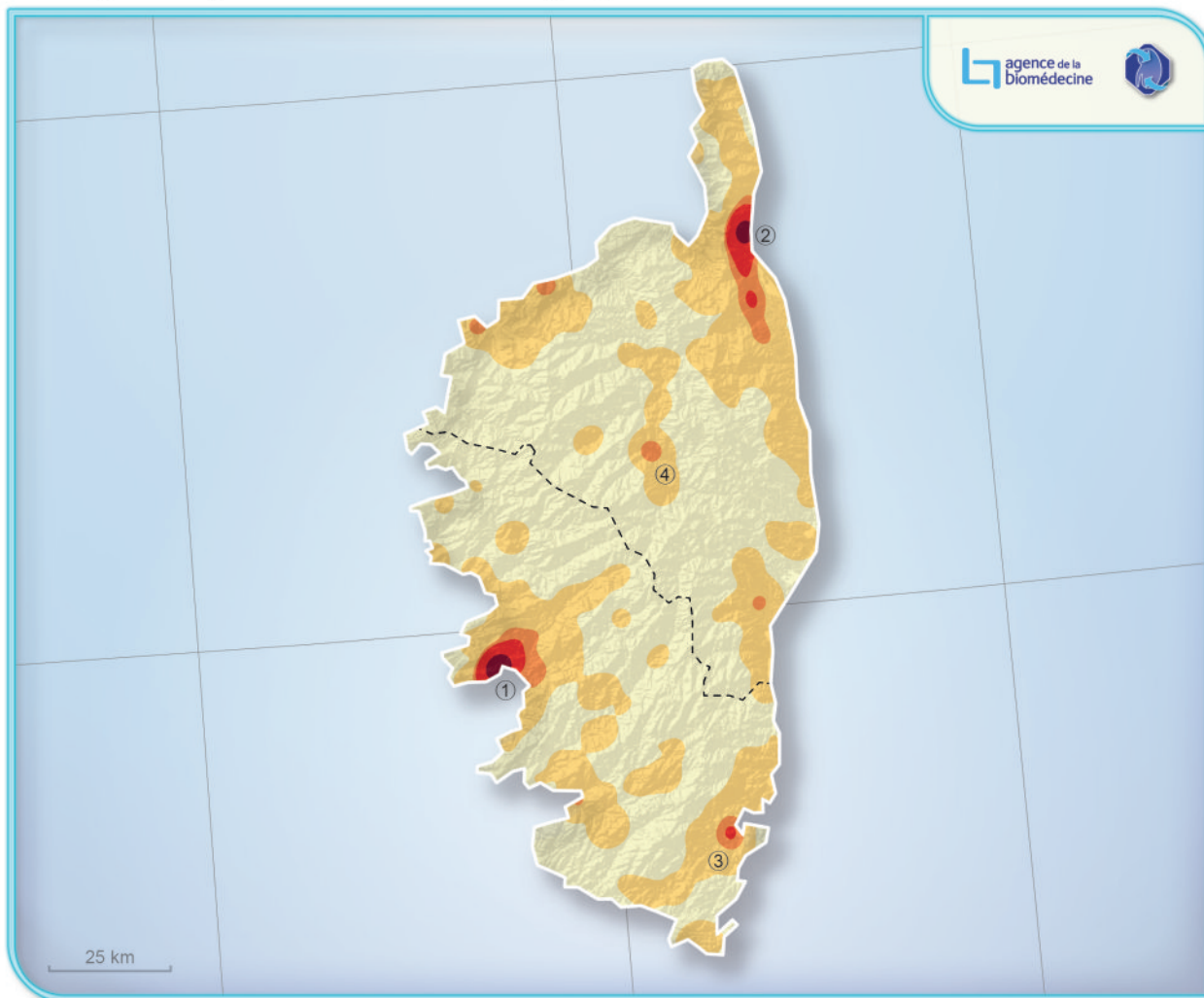
L'île possède deux grands pôles urbains qui attirent à eux seuls près de deux tiers de la population. La ville d'Ajaccio compte environ 65 000 habitants en 2008, 94 000 dans son aire urbaine. Elle est suivie par Bastia avec 43 500 habitants et 88 000 dans son aire urbaine. Viennent ensuite Porto-Vecchio (11 300 habitants), Borgo à proximité de Bastia (7 450 habitants) et Corte dans les terres (6 750 habitants). Comme évoqué précédemment, le caractère agricole de la région est très présent, notamment à l'intérieur des terres, avec 32% de la population vivant dans une commune considérée comme rurale (22% en France métropolitaine). Comme bien souvent, ces espaces sont marquées par une plus forte proportion d'habitants âgés de 60 ans et plus, jusqu'à plus de 85% dans certains cas.

Une forte attractivité démographique

La Corse connaît par ailleurs l'influence de deux grandes dynamiques démographiques: un fort vieillissement de la population mais également une importante croissance démographique. En 2007, la région comptait un habitant de 60 ans ou plus sur quatre contre un sur cinq en France métropolitaine. Les 75 ans et plus représentent près de 10 % de la population contre 8,4% au niveau national. Outre le vieillissement naturel de la population, ce phénomène est lié à l'arrivée de nombreux retraités sur l'île, qui alimente en partie la seconde dynamique démographique. En termes d'évolution de la population, la Corse a en effet connu une très plus forte croissance démographique entre 1999 et 2007 avec environ 1,8 % d'habitants supplémentaires par an contre 0,7 % au niveau national. Puisque le solde naturel est quasiment nul depuis maintenant une trentaine d'années dans la région, l'excédent est essentiellement lié aux flux migratoires. Toutes les catégories d'âge sont concernées à l'exception des 20-29 ans qui quittent la région pour la poursuite de leurs études et pour leur premier emploi.

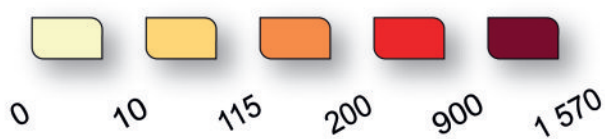
L'économie de la région est marquée par une forte croissance du PIB (3,1% en moyenne depuis une dizaine d'années), essentiellement portée par le tourisme et le secteur de la construction. Le secteur tertiaire est largement surreprésenté avec près de 80% de l'activité de la région, également lié à l'activité touristique. À l'inverse, le tissu industriel (15% de l'activité) reste faible et spécialisé essentiellement dans l'industrie agroalimentaire. Enfin, si le chômage en Corse était structurellement supérieur à la moyenne nationale jusqu'en 2009 (8% fin 2007 contre 7,5% au niveau national), une certaine tendance semble inverser le phénomène depuis deux ans (9,3% pour la région et le national en 2010). Ce phénomène est probablement lié à la faible part de l'industrie et de la production de service autres que touristiques dans un contexte de crise économique.

Les principaux bassins de population en Corse



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, Insee 2007, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgjar.org>) 2010

Densité de population* (habitants au km²) en 2007



- ① Ajaccio ② Bastia
- ③ Porto-Vecchio ④ Corte

*Interpolation par voisinage quadratique dans un rayon de 5 km au lieu de résidence

Les centres de dialyse en Corse

Une offre de soins adaptée à la population

Au 31 décembre 2009, la Corse comptait huit centres de dialyse pour 181 malades traités dans la région. Tous les centres de dialyses se concentrent dans les principales villes et sur le littoral: deux à Ajaccio et Bastia, un à Porto-Vecchio, Aléria et l'Île-Rousse. Seule la structure de dialyse de Corte se situe à l'intérieur des terres, permettant de désenclaver une partie du centre de l'île. Toutefois, un vaste territoire du Parc naturel régional de Corse reste non couvert à l'ouest vers Cargèse et au sud aux alentours de Levie et Santène, le relief jouant ici un rôle de barrière majeur comme le montre la carte ci-contre.

Comme indiqué dans le tableau 40, toutes les modalités de traitements n'étaient pas représentées dans la région au 31/12/2009. Si la dialyse en centre, l'autodialyse et la dialyse péritonéale à domicile représentaient respectivement 66,3%, 23,7 et 10% des traitements, aucune unité de dialyse médicalisée n'était présente et aucun patient n'était traité en hémodialyse à domicile. La figure 8 montre également un contraste dans les modalités de traitements par département. Si la Haute-Corse comptait un tiers de malades traités en autodialyse, la Corse-du-Sud n'en dénombrait qu'un huitième. En effet, dans ce dernier département, seule Ajaccio disposait de cette modalité de traitement en plus de la dialyse en centre. À l'inverse seul le centre hospitalier de Bastia proposait cette modalité en Haute-Corse, les villes de Corte, Aléria et de l'Île-Rousse ayant des unités d'autodialyse.

Des malades dialysés très concentrés à Bastia et à Ajaccio

La répartition des malades suit logiquement celle de la population et explique en grande partie la présence de dialyses en centre uniquement dans les deux pôles régionaux. Bastia et Ajaccio accueillent à elles seules un tiers des patients dialysés dans la région à part égale, les deux tiers en prenant en compte les malades qui y sont traités. Avec un nombre de dialysés allant de 8 à 12, les structures des autres communes jouent aussi un rôle majeur dans le désenclavement du territoire Corse. Elles offrent en effet des alternatives et termes de lieux de traitements pour un tiers des malades de la région. Enfin, concernant les caractéristiques des patients, la moitié des dialysés avait plus de 70 ans et 68 ans en moyenne au 31 décembre 2009, ce qui est légèrement inférieur aux autres régions DIADEM (respectivement 72 et 68,5 ans). Quelques contrastes existent toutefois en adéquation avec la répartition de la population générale par âge. Ainsi les régions de Corte et surtout de Cargèse concentrent davantage de malades dialysés plus âgés que la moyenne régionale, aux alentours de 80 ans.

En conclusion de cette partie, la répartition des centres de dialyse en Corse apparaît adaptée aux besoins de la population. Mais le faible nombre de malades dialysés en dehors des deux grandes agglomérations régionales ne permet pas d'offrir un large éventail de modalités de traitement.

Tableau 40 - Répartition de l'activité de dialyse par modalités de traitement en Corse (%)

Région de résidence	Dialyse en centre	Autodialyse	Unité de dialyse médicalisé	Hémodialyse à domicile	Dialyse péritonéale à domicile	Nombre de malades résidents
Corse	66,30%	23,76%	0,00%	0,00%	9,94%	181
France métropolitaine*	58,22%	21,52%	11,57%	1,20%	7,49%	22304

*Régions DIADEM au 31/12/2009, 2010 pour la Franche-Comté Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

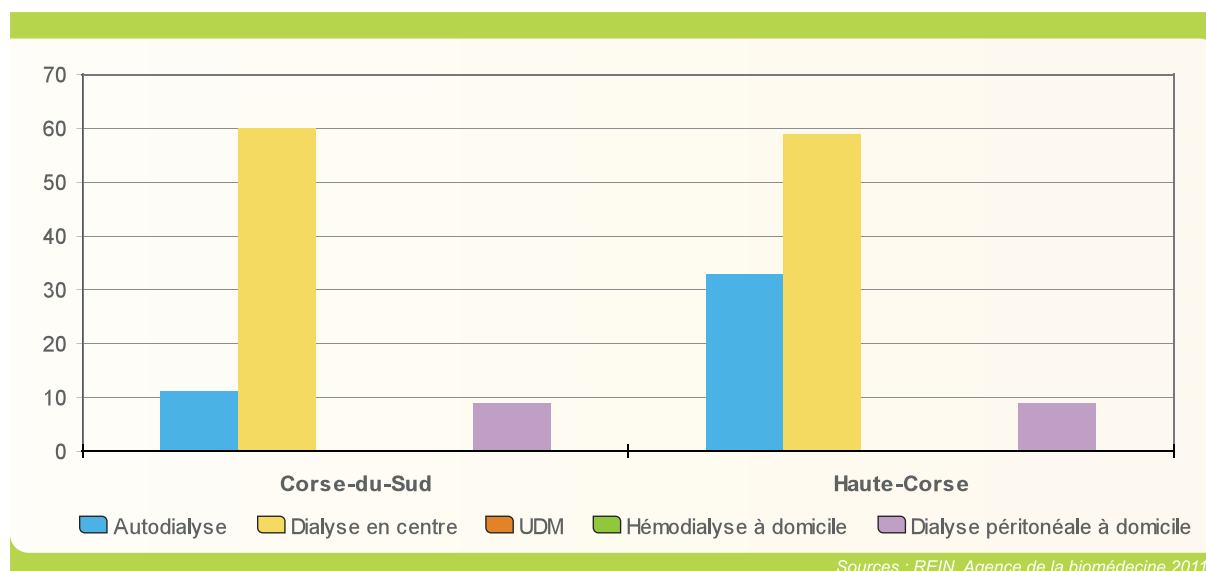
Répartition des centres de dialyse en Corse



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgiar.org>) 2010

- Villes et leurs agglomérations ayant au moins un centre de dialyse traitant au minimum 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009

Figure 8 - Activité de dialyse par modalités de traitement dans les départements corses



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

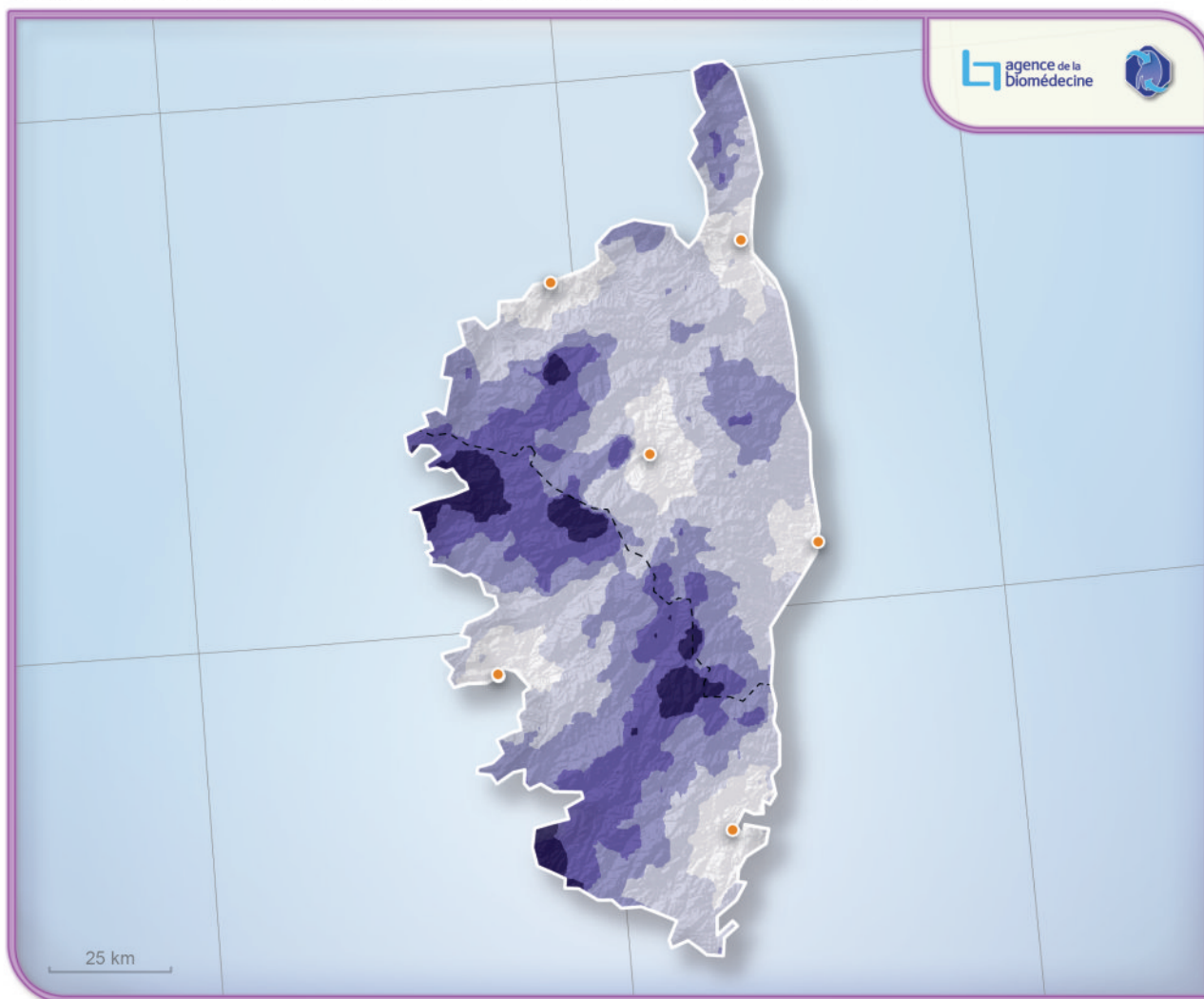
Les temps d'accès à l'ensemble des centres de dialyse en Corse

En Corse, seul 7,7% de la population totale habite à plus de 45 minutes d'un centre de dialyse, quelle que soit la modalité de traitement (cf. tableau 41). Assez logiquement aux vues de la géographie de l'île et de ses reliefs escarpés en son centre, ces chiffres apparaissent plus importants pour l'accès à 30 minutes ou plus, avec 20,7% de la population concernée (6,6% en France métropolitaine). Pour les 60 ans ou plus et 75 ans ou plus, ils étaient 10,7% à 45 minutes ou plus, 28,2% et 29% à 30 minutes ou plus. Comme souvent, cet écart s'explique par la plus forte surreprésentation des seniors dans les milieux ruraux, espaces souvent plus difficiles d'accès par voies routières. Enfin, concernant les prévalents dialysés, ils étaient 6,6% à habiter à 45 minutes ou plus d'un centre de dialyse, 20,4% à 30 minutes ou plus. La principale zone apparaissant en difficulté correspond au Parc naturel régional de Corse, avec des poches situées à 85 minutes de la structure de dialyse la plus proche. La barrière exercée par le relief est d'ailleurs facilement visible sur la carte ci-contre au niveau de la frontière des deux départements. Mais si cet espace à plus de 45 minutes représente près d'un quart du territoire corse, il ne compte que six malades dialysés, 8% de la population régionale et 10% des 60 ans et plus. Un second espace en relative difficulté apparaît au nord à la pointe du Cap Corse, avec des temps d'accès pouvant aller jusqu'à 60 minutes.

L'étude des temps accès en fonction des modalités de traitements confirme les contrastes nord-sud évoqués précédemment au niveau départemental. Pour la dialyse en centre, où seules trois structures existaient au 31/12/2009, les chiffres sont relativement élevés en comparaison des autres régions, avec 25,3% de la population et 11,7% des dialysés en centre situés à 45 minutes ou plus (cf. tableau 42). Ces données sont respectivement de 35,2% et 20,8% pour un accès à 30 minutes ou plus. À noter que les résultats sont quasiment identiques pour les trajets réels calculés entre le domicile de chaque patient et son centre de dialyse déclaré dans DIADEM. Du point de vue de la répartition géographique, seule la proximité aux villes de Bastia, Ajaccio ou Porto-Vecchio rentre en jeu pour la dialyse en centre. L'aire urbaine des deux premières abritant les deux tiers des dialysés de la région, ce choix semble ici relativement bien adapté. À l'opposé, l'ensemble du sud du département de la Haute-Corse apparaît en difficulté, avec des trajets pouvant aller d'une heure à plus d'une heure et demie pour accéder à la dialyse en centre la plus proche. Seuls deux patients sont concernés pour des temps de trajets de 60 et 75 minutes pour un aller. Dans ce contexte, la difficulté est de déterminer si ce faible nombre est lié à un réel besoin (ou plutôt à son absence) ou à un manque d'offre de soins dans cette modalité de traitement que l'autodialyse ne peut pas toujours remplacer. Cette dernière permet d'ailleurs de mieux couvrir le territoire Corse et de désenclaver un grand nombre d'espace. Ainsi, 16,3% de la population se situe à 45 minutes ou plus d'une autodialyse et seulement un dialysé en autodialyse (cf. tableau 43). Comme pour la dialyse en centre, ces résultats sont relativement proches en prenant en compte non plus l'autodialyse la plus proche mais celle déclarée dans DIADEM. Cette différence avec les autres régions françaises tenant sans doute au faible nombre de structures sur l'île ainsi qu'aux contraintes géographiques. Du point de vue spatial, si le nord de l'île est relativement bien couvert, c'est de nouveau une grande partie du Parc naturel régional de Corse qui représente la principale zone en difficulté notamment au sud de la région.

Pour conclure, l'offre de soins en dialyse en Corse correspond aux principaux besoins de la population, mais peu d'alternatives de traitement sont disponibles, entraînant une forte ambivalence dans la région. Si le sud de l'île est avant tout « spécialisé » dans la dialyse en centre, permettant de traiter tout type de malades au prix d'un accès limité à deux grands pôles, le nord se contente d'une structure de dialyse en centre à destination des moins autonomes ; les autodialyses en périphérie permettent alors de désenclaver de nombreux espaces reculés. Ces deux organisations sont donc des réponses différentes aux contraintes du relief de l'île, qui limite fortement les possibilités d'implantation d'une nouvelle structure. La seconde difficulté est de savoir si le faible nombre de prévalents dans les zones rurales,

L'accès théorique aux centres de dialyse en Corse toutes modalités de traitement confondues



Temps d'accès en voiture au centre de dialyse le plus proche traitant au moins 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009 (minute)



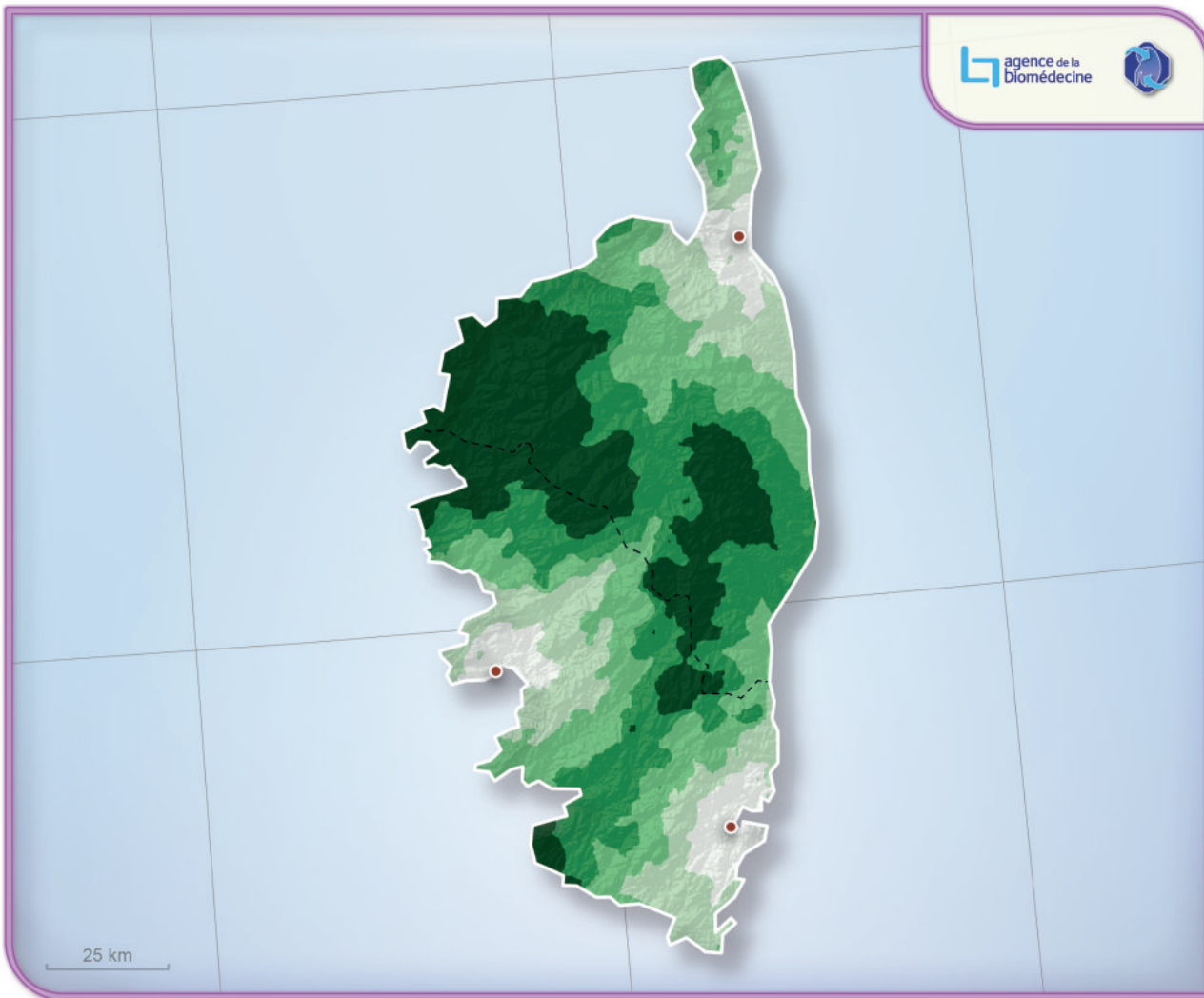
relativement à risque du fait de l'âge de la population, est lié aux contraintes d'accès aux soins en dialyse ou si le besoin ne s'en fait réellement pas ressentir. Une première étape pourrait être le développement des unités de dialyse médicalisées, en installant par exemple une UDM en télémédecine aux alentours de Corte afin d'offrir d'avantage d'alternatives de soins.

Tableau 41- Temps d'accès en Corse au centre de dialyse le plus proche, toutes modalités de traitement confondues

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	61 896	20,69%	23 011	7,69%
60 ans et plus	20 805	26,74%	7 914	10,17%
75 ans et plus	8 106	27,47%	3 008	10,19%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	37	20,44%	12	6,63%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique à la dialyse en centre en Corse



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse en centre la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

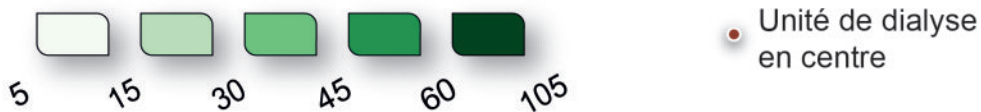
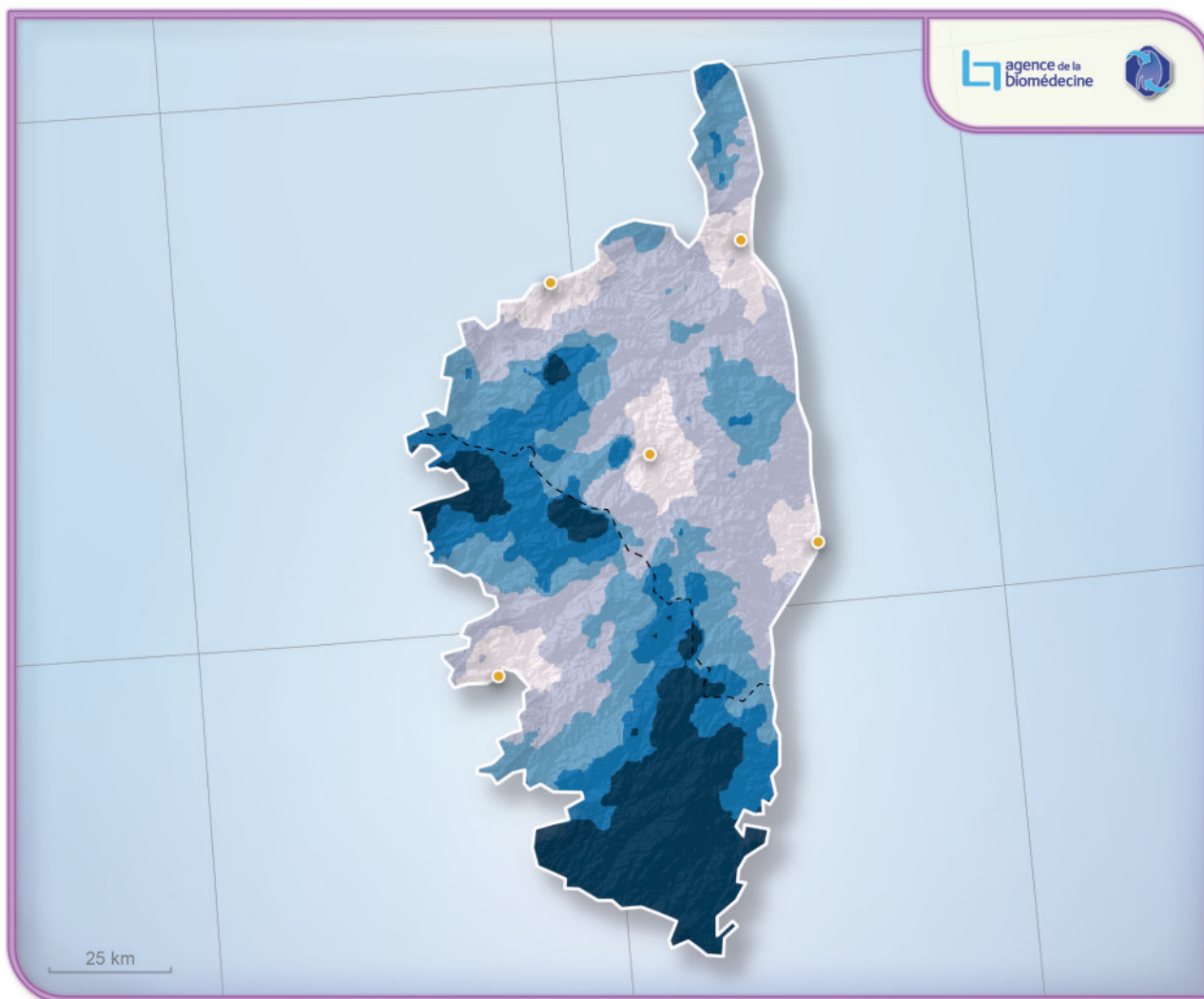


Tableau 42 - Temps d'accès en Corse à l'unité de dialyse en centre la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	105 403	35,23%	75 600	25,27%
60 ans et plus	32 082	41,24%	22 110	28,42%
75 ans et plus	12 331	41,78%	8 404	28,47%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	61	33,70%	40	22,10%
Ensemble des dialysés en centre résidents dans la région	25	20,83%	14	11,67%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique aux centres d'autodialyse en Corse



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgjia.r.org>) 2010

Temps d'accès en voiture au centre d'autodialyse le plus proche traitant au moins 2 patients au 31/12/2009 (en minute)



Tableau 43 - Temps d'accès en Corse au centre d'autodialyse le plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	79 193	26,47%	48 912	16,35%
60 ans et plus	24 646	31,68%	14 338	18,43%
75 ans et plus	9 458	32,05%	5 323	18,04%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	48	26,52%	25	13,81%
Ensemble des dialysés en autodialyse résidents dans la région	12	27,91%	1	2,33%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

